Bienvenue

NOM & PRENOM

Tu vas bientôt entrer au collège en classe de 6ème. C'est une belle aventure qui commence pour toi. Tu vas y passer 4 ans pendant lesquels l'équipe éducative t'apportera des connaissances et l'épanouissement qui te permettront de construire ton projet personnel.

Le collège est un autre monde qui s'ouvre à toi, très différent de l'école primaire. Les bâtiments sont plus grands, il y a des lieux différents et beaucoup de personnes que tu apprendras à connaître. Tu vas avoir des professeurs différents pour chaque matière et plusieurs salles de classe.

Tu vas devoir apprendre à te situer dans le collège mais aussi apprendre à t'organiser car il te faudra devenir de plus en plus autonome dans ton travail. Mais ne t'inquiète pas, de nombreux adultes sont là pour t'aider, t'orienter et te donner des conseils.

Ce petit journal est également fait pour t'accompagner dans cette découverte du collège (l'organisation de la journée, de la semaine, de l'année, les règles à respecter, les personnes et leurs fonctions, les différents lieux...)

Nous sommes tous très heureux de t'accueillir et te souhaitons la bienvenue au collège.

Entrer au collège

En arrivant au collège, tu vas découvrir des lieux dont tu n'as peut-être pas encore entendu parler.

Lorsque tu entres au collège, tu contournes le bâtiment par la droite pour rejoindre la cour de récréation. L'entrée dans les bâtiments n'est pas autorisée avant la 1ère sonnerie sauf si tu as une absence à justifier à la vie scolaire.

Pendant les récréations, tu traverses le hall pour te rendre dans la cour de récréation ou sous le préau à l'extérieur. Il est interdit de rester dans le hall ou dans les couloirs.

Aux interclasses, tu dois te rendre directement dans ta salle de classe dans le calme et sans courir.

Les lieux et les espaces

Pour se repérer dans le collège, c'est très simple:

Au rez-de-chaussée bas, tu trouveras: les différents bureaux de l'administration, la vie scolaire, les salles de permanence, le CDI, le foyer, la salle des professeurs.

Au rez-de chaussée haut, il y a l'infirmerie, la loge, la salle de musique, les salles de technologie, les toilettes filles et les ateliers de la SEGPA.

Sur un demi-étage, il y a le réfectoire. Il y a aussi la salle d'Arts plastiques et une salle de classe.

Au 1er étage, se trouvent les salles numérotées **1**03, **1**04.... et la salle informatique ainsi que le bureau de la Conseillère d'Orientation et de l'assistante sociale (108).

Au 2ème étage se trouvent les salles numérotées **2**01, **2**02...et la salle ULIS

Le bâtiment démontable: allée menant au gymnase, salles 001 à 008.

Le bureau de la vie scolaire

La vie scolaire, c'est un bureau où tu iras pour gérer tes absences et retards, poser les questions lorsque tu as besoin de renseignements. C'est aussi une équipe qui est composée de surveillants (les assistants d'éducation) et qui est gérée par le CPE (Conseiller Principal d'Education).

L'équipe vie scolaire est là pour:

- Veiller sur les élèves dans la cour de récréation, les couloirs, au réfectoire
- Contrôler les entrées et sorties des élèves
- Surveiller les élèves pendant les heures de permanence et les aider dans leurs devoirs
- Ecouter les élèves, les conseiller
- Collecter toutes les informations possibles concernant la vie du collège
- S'assurer que tu vas bien et que tout se passe bien au collège

Le CDI (centre de documentation et d'orientation)

La responsable du CDI s'appelle Mme Etienne. Le CDI est un peu comme une bibliothèque où tu trouves un tas de livres que tu peux emprunter et beaucoup d'informations sur tous les sujets sur lesquels tu travailles au collège. Il y a aussi des BD et des ordinateurs pour faire des recherches.

Permanence

Si tu as une heure dans ton emploi du temps où tu n'as pas cours, tu iras en permanence (ou au CDI). Cette heure est très importante pour t'avancer dans ton travail personnel. Elle est surveillée par un assistant d'éducation qui pourra t'aider si tu as des questions. C'est un lieu où tu dois être sérieux: tu n'as pas le droit de bavarder ni déranger les autres élèves. Tu peux aussi t'inscrire au « Devoirs faits » en fin de journée pour t'avancer dans ton travail avec l'aide d'un professeur.

Le réfectoire

Etre demi-pensionnaire, signifie que tu manges au collège. Si tu manges à la maison, tu seras externe.

Tous les 6èmes demi-pensionnaires ont un casier qui leur est attribué en début d'année. Cela te permet de ne pas porter toutes tes affaires de la journée entière. A toi de t'organiser de façon à avoir toujours les bonnes affaires pour aller en cours. Le soir, n'oublie pas de reprendre ce dont tu as besoin, pour travailler à la maison.

Tous les midis pour aller manger, tu commenceras par déposer ton cartable dans ton casier. Tu pourras le récupérer 10 minutes avant ton cours suivant.

Ensuite, il y a un ordre de passage de façon à ce que ce ne soient pas toujours les mêmes qui mangent en premier.

Tous les élèves attendent dans la cour ou sous le préau extérieur. Quand le surveillant appellera ta classe, tu rentreras dans le hall pour monter au réfectoire.

A table, tu pourras discuter avec tes camarades mais en restant calme, en respectant les règles de bienséance et sans te déplacer car le self est un endroit pour manger et se détendre sans gêner les autres. Lorsque tu auras terminé, tu descendras dans la cour de récréation ou tu iras à un club.

Exceptionnellement, par exemple en cas d'absence de professeur, tes parents pourront t'autoriser à ne pas manger à la cantine pour t'éviter des heures de permanence. Dans ce cas, ils devront te mettre un mot dans le carnet de correspondance que tu montreras 24h à l'avance à la vie scolaire.

La cour de récréation

C'est un lieu qui est fait pour se détendre. Tu as le droit de t'amuser calmement ou discuter avec tes camarades tout en respectant les règles de sécurité et le règlement intérieur. Si tu fais n'importe quoi, si tu ne respectes pas les autres, si tu joues de façon dangereuse, tu pourras être puni. Les surveillants sont présents à chaque récréation et au moment de la demi-pension de façon à s'assurer que tout se passe bien. Si tu rencontres un problème avec des élèves ou si tu ne te sens pas bien , il faut leur en parler de façon à ce que l'on puisse t'aider et faire en sorte que cela s'arrange.

Le CVC, Conseil de la Vie Collégienne, met à ta disposition des ballons, des raquettes de tennis de table qui se trouvent au bureau de la vie scolaire.

Les acteurs

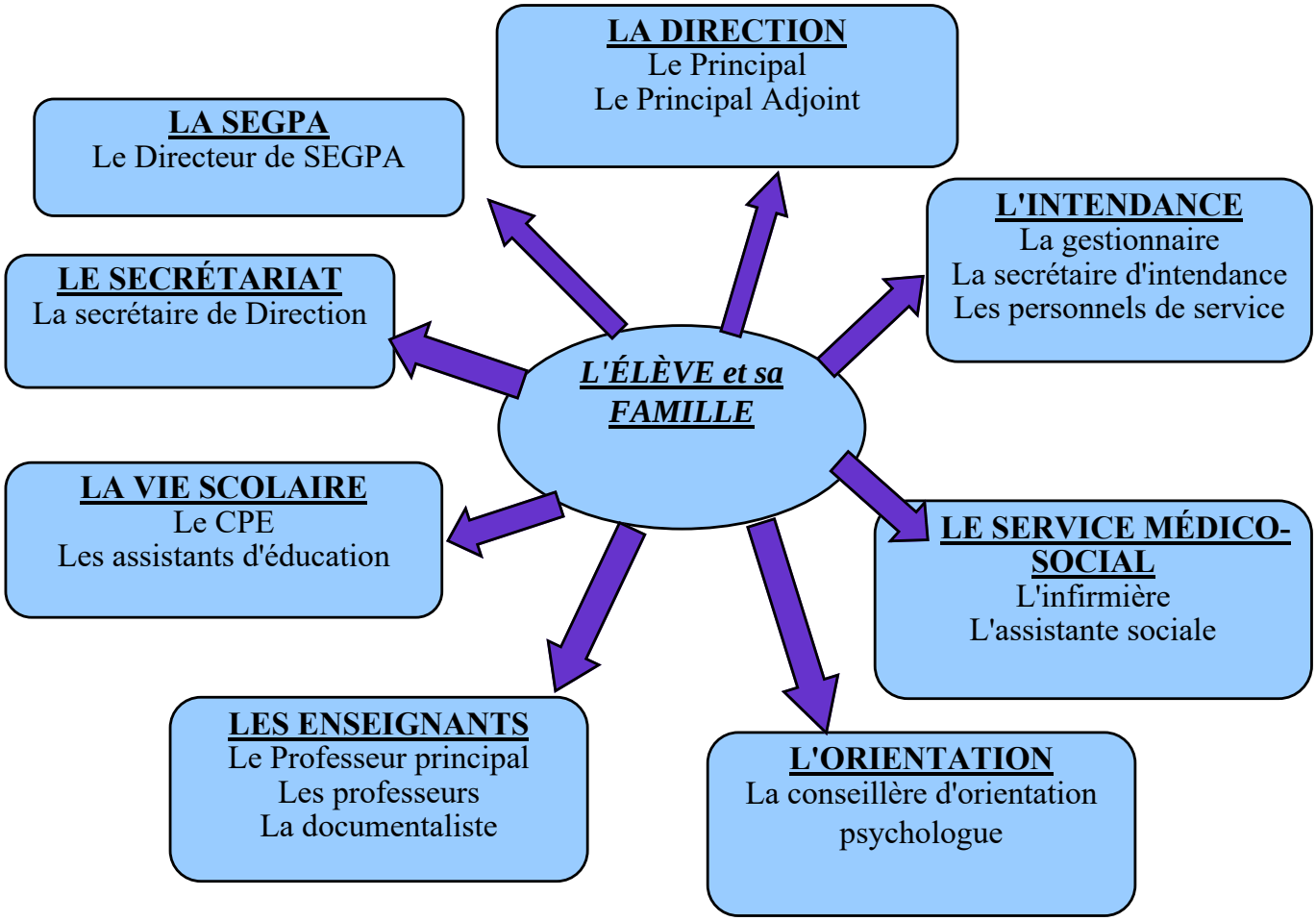

La Direction

Le Principal : **M. Gragnic**

Il est responsable du collège. Il exerce des fonctions de direction, d'animation, d'organisation et de contrôle. Il préside les conseils de classe, les conseils de discipline et les conseils d'administration.

Le Principal Adjoint : **M. De Chambourcy**

Il exerce les mêmes fonctions que le principal, il s'occupe plus particulièrement des emplois du temps, organise le brevet et travaille en collaboration avec les professeurs.

Le Secrétariat

La secrétaire de Direction : **Mme Carbajo**

Elle est chargée de la gestion, de la réception et de la diffusion des informations administratives auprès de l'ensemble de la communauté éducative. Elle gère les dossiers des personnels et des élèves (inscriptions, bourses, brevet …).

L'intendance

Le gestionnaire : **M. Ervert**

Il gère le budget du collège. Il organise l'entretien des locaux et est responsable des agents de service.

Les agents de service s'occupent de l'entretien des locaux et du service de la restauration scolaire. L'agent d'accueil répond au téléphone et accueille les personnes extérieures au collège. L'ouvrier d'entretien effectue les réparations. Toutes ces personnes font en sorte que le collège soit propre et accueillant. Il est donc important de respecter leur travail.

La secrétaire d'intendance : **Mme Rongiéras**

Elle établit les feuilles de frais de la demi-pension et enregistre les paiements. Elle s'occupe du matériel de reprographie.

La SEGPA:
Section d'Enseignement Général et professionnel Adapté

C'est une section d'enseignement spécialisée qui accueille des élèves qui ont des difficulté scolaires. Dès la 4ème, les élèves réfléchissent au métier qu'ils aimeraient faire et ont des cours en ateliers.

Le Directeur de SEGPA : **M. Couillet**

Il s'occupe de l'intégration des élèves de SEGPA, organise et anime des réunions avec les professeurs, participe aux réunions administratives comme le conseil d'administration.

L'ULIS : unité localisée d'inclusion scolaire

Le collège accueille également une ULIS pour des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à des difficultés d'ordre cognitif. Ces élèves, au nombre de 13, sont inscrits dans une classe du collège et sont regroupés par moments sur le dispositif ULIS (salle 211).

La coordinatrice de l'ULIS : **Mme Véglia**

Elle enseigne aux élèves d'ULIS et facilite leur scolarisation dans les classes du collège.

Les AVS : **Mme Méline, Mme Berriche, Mme De Castro**

Elles accompagnent les élèves d'ULIS selon leurs besoins.

Le service de la vie scolaire

La vie scolaire c'est à la fois un bureau et une équipe qui est dirigée par le conseiller principal d'éducation (CPE), **M. Randriankoto**. Elle se compose d'assistants d'éducation (les surveillants) qui sont là pour s'assurer que tout se passe bien au collège. Tu vas très vite les reconnaître car ils sont très présents au collège (grille, cour de récréation, couloirs, permanence, réfectoire, bureau de la vie scolaire...).

LE CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION : **M. Randriankoto**
Le rôle du CPE est très varié, suivi des élèves et relations avec les familles et tous les acteurs du collège.
Il a la charge des exclusions des cours et l'organisation de la vie scolaire.

LES ENSEIGNANTS

Au collège, tu as un professeur pour chaque matière. Tu as également un *professeur principal* qui est chargé d'assurer les relations entre les élèves, les autres professeurs, le CPE, l'administration et les parents. Il anime le conseil de classe. Tu peux t'adresser à lui si tu as des questions à poser, des conseils à demander…

La documentaliste, **Mme Etienne,** exerce à la fois une fonction pédagogique en guidant les élèves dans leurs choix de lecture et les recherches documentaires et une fonction de gestion du CDI.

Le service médico-social

L'infirmière : **Mme Traeger.**

Présente au collège le mardi et le jeudi toute la journée et le mercredi matin, Elle s'occupe des élèves qui ne se sentent pas bien.
Elle a aussi un rôle d'écoute et s'occupe de la prévention au niveau de la santé. Elle est tenue au secret professionnel.

L'assistante sociale : **Mme Lounes**

Elle rencontre les élèves et les parents qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières ou autres et les aide à les résoudre. Elle est là aussi pour t'accueillir si tu as besoin de parler de problèmes personnels. Tout comme l'infirmière, elle est tenue au secret professionnel. Ca veut dire qu'elle ne répète pas ce que tu lui dis sauf dans un seul cas : si elle pense que tu es en danger. Elle fera donc en sorte de te protéger.

La psychologuede l'education nationale (pen).

Mme Tixier est spécialiste de l'orientation. Elle est là pour te guider, te conseiller et te renseigner pour l'orientation. Elle peut t'aider à réfléchir et à faire des choix en ce qui concerne tes études.

La vie au collège

Les horaires

Le collège ouvre ses portes à 8h10 jusqu'à 18h. Les cours ont lieu de 8h20 à 12h20 et de 14h00 à 17h00 sauf le mercredi où il n'y a cours que le matin.

Le jour de la rentrée ton professeur principal te donnera ton emploi du temps et t'expliquera comment ça fonctionne.

Le carnet de correspondance

Il te sera remis le jour de la rentrée par ton professeur principal. Dès le 1er soir, tu le regarderas avec tes parents et tu le compléteras avec eux (numéros de téléphone, signatures, photo...). Tu devras en prendre bien soin car il est très important. C'est un peu comme ta carte d'identité. Tu devras toujours l'avoir avec toi et le montrer chaque fois qu'un adulte te le demandera. De même, il est indispensable pour sortir du collège. Il faudra le présenter aux responsables de grille à chaque entrée au collège. Si tu l'oublies, tu devras rester une heure de plus au collège. Il sert à communiquer entre tes parents et les adultes de collège. Tu y noteras aussi un certain nombre d'informations (tes notes, les absences de professeurs, les modifications de cours, les sorties...) C'est avec lui que tu iras au service de vie scolaire pour régler tes absences et tes retards éventuels.

En dehors des cours

Durant le temps de la demi-pension, tu auras la possibilité de participer à des clubs (chorale, jeux, foot en salle, gym...) Tu mangeras alors en premier car ils commencent à 13h.

Lorsque tu as un professeur absent entre 2 heures de cours, tu n'as pas le droit de sortir du collège quel que soit ton régime. Tu devras alors te rendre dans la salle de permanence avec un surveillant ou au CDI. L'appel est fait de la même manière que pour les cours.

Le cahier de texte et l'organisation de ton travail

Au collège, le travail n'est pas exactement le même qu'à l'école primaire. Tu vas découvrir de nouvelles disciplines qui te demanderont des efforts en classe mais aussi à la maison, où tu auras davantage de travail qu'en primaire.

En plus de ton agenda personnel, chaque classe a un cahier de texte en ligne sur ENT77.

En fonction de ton emploi du temps, il faudra que tu t'organises (apporter en classe toutes les affaires nécessaires, t'avancer dans ton travail...).

Dans ton agenda, tu noteras bien à la fin de chaque cours les devoirs que les professeurs te donneront, les leçons à apprendre, les dates des contrôles... Si tu n'as pas eu le temps de tout noter ou si tu as été absent, tu pourras regarder sur ENT77 ou encore demander à un camarade.

Quelques conseils

- Pour ne rien oublier, prépare ton sac la veille après avoir fait tes devoirs et relu tes leçons. Aide-toi de ton emploi du temps. Pour être sûr, tu peux demander à tes parents de vérifier
- N'oublie pas de faire tes devoirs et d'apprendre tes leçons tous les soirs. N'hésite pas à t'avancer dans ton travail : n'attends pas le dernier moment pour faire tes devoirs ; si tu es absent, n'oublie pas de rattraper tous les cours et de demander les devoirs à faire

- Tes cahiers et classeurs devront être bien tenus
- Participe en classe et n'hésite pas à poser des questions au professeur si tu ne comprends pas quelque chose.

Les 3 trimestres et les conseils de classe

- L'année scolaire est découpée en 2 semestres pendant lesquels tu auras régulièrement des contrôles et des notes.
- Chaque semestre se termine par le conseil de classe qui a pour but d'étudier la vie du groupe classe, l'ambiance, la discipline, le travail et les résultats individuels mais aussi de la classe entière. Il est présidé par le Principal du collège et est animé par ton professeur principal. Il y a également les autres professeurs de ta classe, le CPE, les délégués de la classe mais aussi les représentants des parents d'élèves,...

Etre délégué de classe

Dans chaque classe, il y a 2 délégués titulaires et 2 suppléants (qui aident et remplacent les délégués titulaires en cas de besoin).

En début d'année, tu seras amené à voter pour les choisir.

Tout le monde a le droit de se présenter. C'est un moment très important car ces délégués sont élus pour l'année scolaire entière pour représenter l'ensemble des élèves de la classe, notamment aux conseils de classe où ils seront présents.

Le délégué c'est aussi:

- Un porte parole qui représente et informe sa classe de toutes ses activités en tant qu'élève délégué
- Un interlocuteur auprès de la direction et des professeurs
- Mais le délégué reste un élève comme un autre. Il a des droits mais aussi des devoirs. Il doit être loyal, responsable, prendre en considération les avis du groupe et non ses opinions personnelles mais aussi rester discret par rapport à certaines choses qui peuvent être dites en conseil de classe.

le Conseil de la Vie Collégienne - (CVC) -

C'est une instance où tu peux parler, dialoguer, échanger des idées entre tous les membres.

Nous construisons des actions autour de projets proposés par les élèves et retenus par les membres du CVC.

Tu peux parler de ce qui fonctionne bien et de ce qui fonctionne moins bien et qu'il faut améliorer.

Tous les élèves peuvent être candidat même si tu n'es pas délégué, il suffit juste de t'inscrire auprès du CPE.

Si tu as des questions n'hésite pas à demander au CPE.

Les médiateurs

Qu'est-ce qu'un médiateur ou médiatrice ? Son rôle ?

La médiation est un processus coopératif qui facilite la résolution non violente d'un conflit.

Il peut également le prévenir par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur. Le médiateur aide les partis à communiquer, favorise les conditions du dialogue pour trouver une issue constructive au conflit.
En surmontant les désaccords, on s'efforce alors d'établir de nouvelles relations, de reconstruire le lien social.

Le médiateur assure le cadrage de la rencontre de médiation.

Il doit respecter des règles strictes : il n'a aucun pouvoir si ce n'est d'être le garant impartial du bon fonctionnement du processus (c'est le déclencheur qui va permettre la communication et la recherche d'une solution).

Il doit s'assurer que chacun est bien d'accord pour entreprendre une médiation. Il veille enfin au respect de la confidentialité des propos. Ainsi, il est le passeur qui peut s'effacer lorsque la solution a été trouvée entre les partis en conflit.

Régles : -Affirmer l'accord pour faire la médiation ;Pas de violence verbale ; Pas de violence physique ; Confidentialité.

Les élèves qui souhaitent consulter les médiateurs peuvent le faire en envoyant un message sur l'ENT « médiation » ou en faire la demande auprès des professeurs, CPE, ou la direction.

Ca peut arriver aussi

Dans la vie de tous les jours au collège, tu rencontreras peut-être des problèmes. Mais il existe toujours des solutions. Le plus important, c'est d'en parler et de ne pas rester seul avec tes soucis.

- **Des problèmes dans ton travail.**

Si tu n'arrives pas à suivre les cours, tu as des problèmes pour comprendre, il faut vite en parler à un adulte avec qui tu te sens en confiance (le CPE, un professeur, un surveillant...) pour éviter que la situation empire.

- **Des difficultés personnelles.**

Dans ta vie personnelle, tu peux rencontrer des soucis qui te préoccupent. N'hésite pas à en parler avec des adultes du collège qui pourront t'écouter, t'aider et te conseiller.

- **Tu es témoin ou victime de violence.**

Au collège, même si c'est rare, il se peut que tu assistes à des scènes de violence (voir un camarade se faire agresser, racketter, embêter, insulter...) ou que toi même tu en sois victime. Il faut tout de suite en parler autour de toi, au CPE, aux surveillants, à un professeur... ou encore à tes parents ou un camarade si tu es trop timide car ces choses ne sont pas normales. Ce n'est pas parce que tu es parmi les plus jeunes que tu dois accepter de vivre de telles choses. Au collège, tout le monde doit se sentir bien.

Au collège, tout le monde t'attend et te dit à bientôt !